

Syndicat Intercommunal
d'énergie et de e-communication
de l'Ain



Des services innovants pour vos territoires

ASSEMBLEE GENERALE DU SIEA

09 mars 2019

Ordre du jour

- Approbation du Compte rendu des actes effectués
- Actions entreprises suite aux observations de la Chambre Régionale des comptes
- SIG
- Energie
- Communication électronique
- Ressources - Personnel
- Ressources – Finances
- Questions diverses

Approbation du Compte-rendu des Actes effectués

Nouvelles actions entreprises suite aux observations de la CRC



Systeme d'Information Géographique

Partenariat avec Enedis, RTE, RSE et le Centre Régional Auvergne Rhône-Alpes de l'Information Géographique (CRAIG) pour le Plan de Corps de Rue Simplifié (PCRS).



Partenariat avec ENEDIS, le CRAIG, RSE et RTE

A partir du 1^{er} janvier 2026, tous les réseaux devront être reportés sur un fond de plan à grande échelle en classe de précision A (10 cm).

Le PCRS répond à ces critères, et il convient de mettre en place une convention de partenariat sur 5 ans pour l'acquisition et la mise à jour de ce fond de plan.

Le financement serait le suivant:

Enedis	38,9%
SIEA (<i>Fibre optique + éclairage public</i>)	29,1%
SIEA (<i>eau et assainissement</i>)	20% - préfinancé par le SIEA <i>EPCI intéressés</i>
SIEA	3,8% - préfinancé par le SIEA <i>Communes ayant conservé leur compétence EP</i>
CRAIG	5%
RSE	2.7%
RTE	0,5%



Partenariat avec ENEDIS, le CRAIG, RSE et RTE

**Exemple de rendu sur la prise de vue réalisée en 2018
avec superposition du réseau de fibre optique**



Les points rouges correspondent aux chambres levées pour le réseau fibre optique.



Projet Photovoltaïque

- **Lot 1 (54 kWc) : Infructueux**

- **Bellignat** : Restaurant scolaire et Club house (36 kWc + 9 kWc)
- **St Genis / Menthon** : Groupe Scolaire de (9 kWc)

>> Marché relancé

- **Lot 2 (72 kWc) :**

- **Chaleins** : Salle des fêtes (36 kWc)
- **Ceyzeriat** : Groupe Scolaire (36 kWc)

>> **Marché Attribué à CITEOS à 1,45 €/Wc** (contre 1,8 €/Wc prévu).

Travaux terminés avant juin.



Convention de transfert des certificats d'économie d'énergie (CEE) : outil d'ingénierie technique et financier

- Dispositif mis en place dans le cadre de la loi du 13 juillet 2005;
- Unique outil d'ingénierie technique et financier permettant le financement des travaux
- La massification, grâce au regroupement du SIEA avec les autres syndicats d'énergie de la Région, permet de garantir des prix de vente deux fois supérieurs à des ventes isolées.



Convention de transfert des certificats d'économie d'énergie (CEE).

Enjeu : valoriser le maximum de CEE au niveau du département de l'Ain

Objectif : faire bénéficier aux communes et établissements publics du seul financement à leur disposition, **dans les meilleures conditions techniques et financières possibles.**

Le **SIEA** pourra jouer son rôle **d'acteur opérationnel** et de **coordonnateur départemental** de la transition énergétique par l'encouragement et l'incitation d'opérations plus rentables.

Convention de transfert des certificats d'économie d'énergie (CEE).



Exemple dossier pour un prix de vente CCE massifié à 9€/MWhC	Volume CEE à valoriser en MWhC	Montant CEE Obtenu par le SIEA	Produit reversé par le SIEA	Montant CEE obtenu par la collectivité seule (hors frais de gestion estimés à 60€)
Régulation 100 m ²	5	45 €	- €	23 €
Changement 9 LED	10	90 €	- €	45 €
PAC 100 m ²	50	450 €	310 €	225 €
Isol. combles 100 m ² Ch élec.	110	990 €	850 €	495 €
Isol. mur 100 m ² Ch fuel.	290	2 610 €	2 470 €	1 305 €



Nécessité d'une convention de transfert entre la commune ou l'établissement public et le SIEA pour que le SIEA puisse vendre les CCE au prix massifié.

VOTE





Enquête

- Diffusion auprès des communes et des intercommunalités
- Clôture le 25 mars :
 - **233** communes (59%) et **5** EPCI (29%) ont répondu
 - **483** bâtiments identifiés et déclarés

Résultat à partir d'avril 2019 :

- Validation des bâtiments éligibles
- Etudes
- Plan de financement

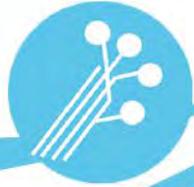
Appel d'offres 2019

Travaux 2020



Communication Electronique

- ✓ Modification tarification RESO-LIAin
- ✓ Programmations 2019 et suivants (*présentation jointe dans le dossier*)



Contexte

Evolution nécessaire de l'offre actuelle de transport de données vers une nouvelle tarification plus linéaire, évitant l'effet de seuil.

Propositions

Type d'offre	Coût
Offre de transport IP mesuré jusqu'à 100Mbps	4 €/Mbps
Offre de transport IP mesuré au-delà de 100 Mbps jusqu'à 200Mbps	400€+2€/ Mbps supplémentaire
Offre de transport IP mesuré au-delà de 200 Mbps jusqu'à 600Mbps	Forfait 600€
Offre de transport IP mesuré au-delà de 600 Mbps jusqu'à 1Gbps	Forfait 650€
Offre de transport IP mesuré au-delà de 1Gbps	Forfait 800€

- Tarification validée par les Membres du Conseil d'Exploitation de la Régie
- Application de la tarification : Juillet 2019

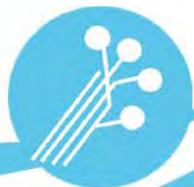
VOTE

Syndicat Intercommunal
d'énergie et de e-communication
de l'Ain



Des services innovants pour vos territoires

100% FttH pour tous les
Aindinois d'ici fin 2021

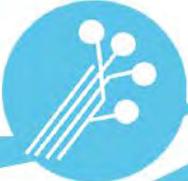


Sommaire

- Etat des lieux
- Le Programme
- La concertation sur les déploiements



Etat des lieux

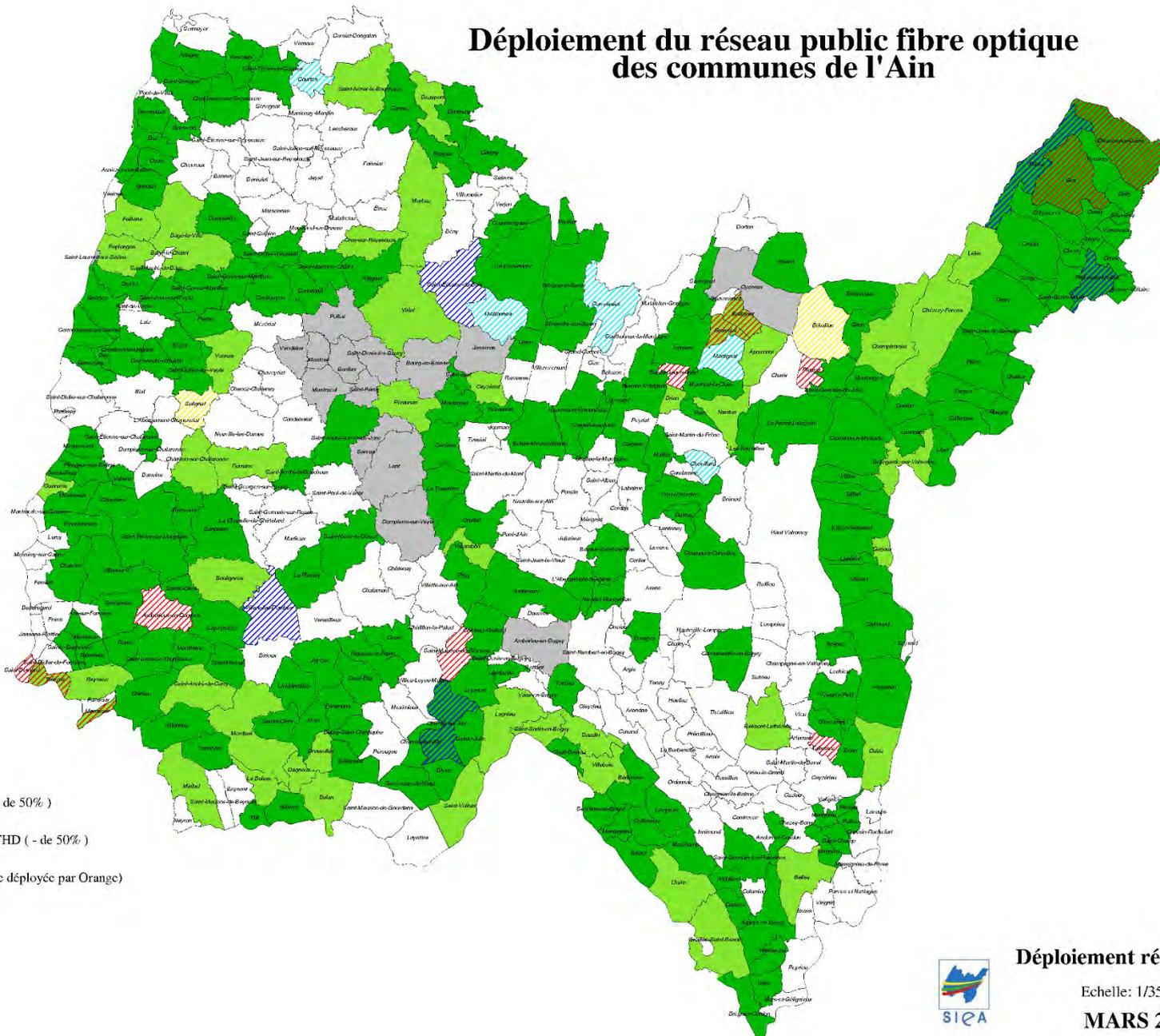


Etat des lieux au 01/03/2019

- **240** communes desservies partiellement ou totalement (393 fin 2021)
 - **116 114** logements et bâtiments professionnels éligibles
(+ de 287 000 fin 2021)
- dont plus de **30 000** en 2018 comme le SIEA s'y était engagé !
- **145** Zones d'Activités ouvertes au THD
 - **40 000** Abonnés en service FTTH dont 1500 professionnels
 - **32** Opérateurs partenaires dont 2 nationaux



Déploiement du réseau public fibre optique des communes de l'Ain



LEGENDE

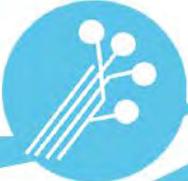
- Ouverte au service THD Fibre (+ de 50%)
- Partiellement ouverte au service THD (- de 50%)
- Commune hors projet SIEA (Zonc déployée par Orange)
- Ouverture dans 2 mois
- Ouverture dans les 6 mois
- Ouverture dans les 8 mois
- Ouverture fin année



Déploiement réseau Li@in

Echelle: 1/350000

MARS 2019



Le franchissement des étapes a permis d'obtenir **l'engagement de financement de l'Etat en faveur du réseau d'initiative publique de l'Ain porté par le SIEA, pour un montant de 74.6M€** (*courrier du Premier Ministre le 24/12/2018*).

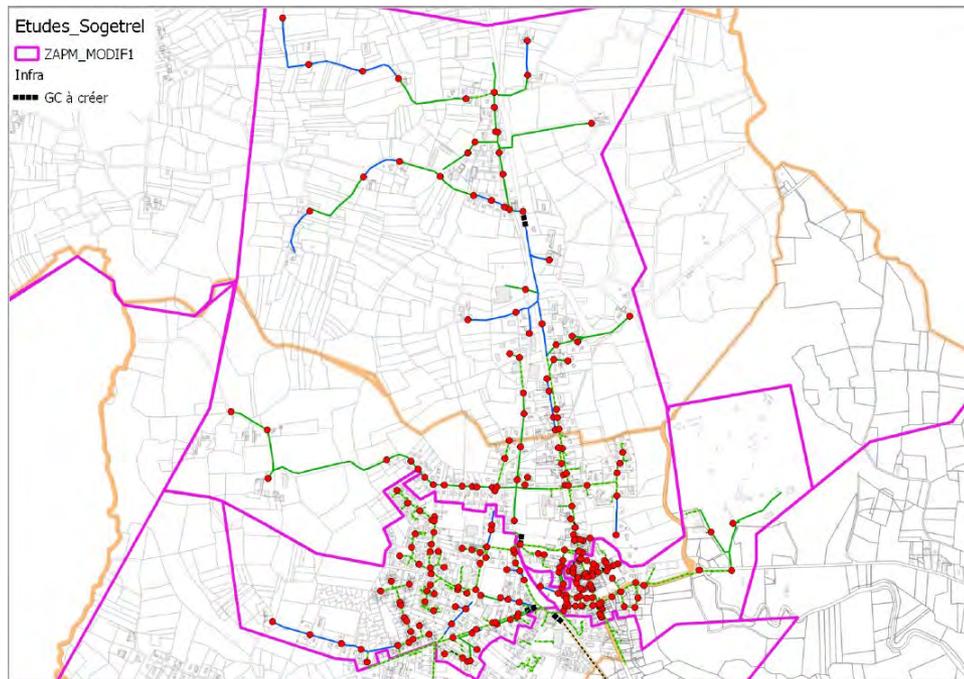
Cet engagement confirme la solidité de notre projet.

2019, accélération des déploiements

- Négociations avec les titulaires de marchés et définition des calendriers de déploiement et de l'ingénierie dans le respect de la réglementation
- Poursuite et finalisation des échanges avec les acteurs publics et financiers afin d'obtenir la totalité des ressources (financières, humaines...) nécessaires à l'accélération attendue du programme de déploiement pour l'ensemble des communes.

6 000 lignes en fibre optique par mois seront déployées à partir du S2 2019 afin que le déploiement soit complet à fin 2021.

- **Fin 2018 : lancement des études en phase d'initialisation sur 5 communes :**
 - AXIONE (lot Est) : Hotonnes, Belley, St Martin du Fresnes et Maillat
 - SOGETREL (lot Ouest) : Montrevel en Bresse

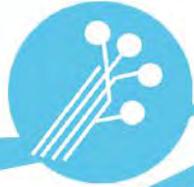


- **Février: restitution des études terrain**
(relevés des infrastructures mobilisables ou à créer)



Le Programme





Le Programme

	Lot Ouest	Nombre de lignes étudiées	Nombre de lignes réalisées
2019	27M€	26000	18000

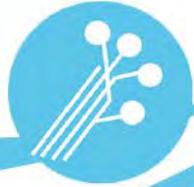
	Lot Est	Nombre de lignes étudiées	Nombre de lignes réalisées
2019	23,4M€	24 000	18 000

Un programme triennal de près de **300M€** qui comprend les travaux, les AMO, les équipements, les locations d'infrastructures, les ressources humaines, les redécoupages, etc...

Permis par les contributions de **l'ensemble des partenaires: Europe, Etat, Région, Département, EPCI, Communes et SIEA** mais aussi par des emprunts à hauteur de 200M€ auprès de la BEI et de la CdC restant à négocier.

Dès 2019, les recettes générées par la Régie Li@in viennent quant à elles **rembourser** les intérêts des emprunts déjà souscrits, le coût des ressources humaines, les honoraires, le coût des AMO, etc...

VOTE



Le Programme

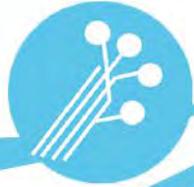
Un programme qui ne sera tenu qu'avec les ressources humaines appropriées...

...dont le coût est totalement remboursé dès 2019, par une petite partie des recettes de commercialisation (2M€/14M€).

En effet, **les ressources humaines pérennes** pour les potentielles extensions (forte évolution démographique du département), la supervision, le maintien et la commercialisation du réseau sont internalisés et principalement à la régie.

Les équipes ont été réorganisées en fonctions des activités et si l'Assemblée en convient ce jour, elles seront aussi dimensionnées en fonction du volume d'activités à affronter pour ce programme et garantir la meilleure qualité de service possible.

Les **ressources humaines non pérennes**, principalement pour le développement d'outils de gestion, les nombreux contrôles terrain des travaux et infrastructures, de gestion administrative des travaux seront externalisés en grande partie entre 2019 et 2021.



Le Programme

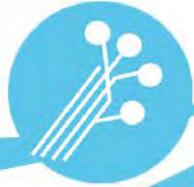
Les études terrain et les déploiements se dérouleront sur des **plaques géographiques**. Ces plaques ont été déterminées selon les **critères déterminés par le marché de conception réalisation et par le comité de pilotage des financeurs**. Depuis plusieurs années les critères n'ont pas évolué, pour rappel ci-dessous:

1/ Respecter la réglementation :

Seul critère renforcé mais d'importance car il vise non seulement à **intégrer au maximum les zones où le déploiement a déjà débuté** mais aussi à intégrer les **zones situées derrière les armoires déployées (ZAPM) qui auraient dû être complétées en maximum 5 ans** d'après la décision du régulateur.

>> Délai dépassé principalement sur les Pays de Gex et Pays Bellegardien (environ 18 000 lignes concernées soit l'équivalent de la totalité du programme 2019 sur le lot Est)

Article 3 de la décision de l'Autorité n° 2010-1312 : «*Un délai de déploiement, au plus de deux à cinq ans, en fonction des caractéristiques locales, semble, à cet égard, raisonnable. A cet horizon, il est souhaitable que ce déploiement permette à l'opérateur d'immeuble de raccorder tous les logements et locaux à usage professionnel de la zone arrière du point de mutualisation et que cet opérateur vise, sous réserve du refus des copropriétés et propriétaires concernés, à en raccorder effectivement la quasi-totalité* »



Le Programme

2/ Elaborer un programme industriel :

Le **calendrier** fixé : fibre pour tous d'ici fin 2021, et le **contrôle des coûts de déploiement** grâce au marché de conception réalisation ne peuvent être tenus que par un **déploiement massif de plaques géographiques**. En effet, c'est la solution la plus rapide et la moins onéreuse (*déploiements en tâches d'huiles*) si on la compare à un déploiement morcelé et diffus (*en tâches de léopard*) qui nécessite des transports d'équipements et déplacements de techniciens et engendre des coûts et délais supplémentaires notamment. Pour 2019, la disponibilité des artères a aussi été prise en compte.

3/ Ne pas délaissier ni les centres bourgs ou communes de taille importante, ni les communes de plus petite taille ou les zones rurales.

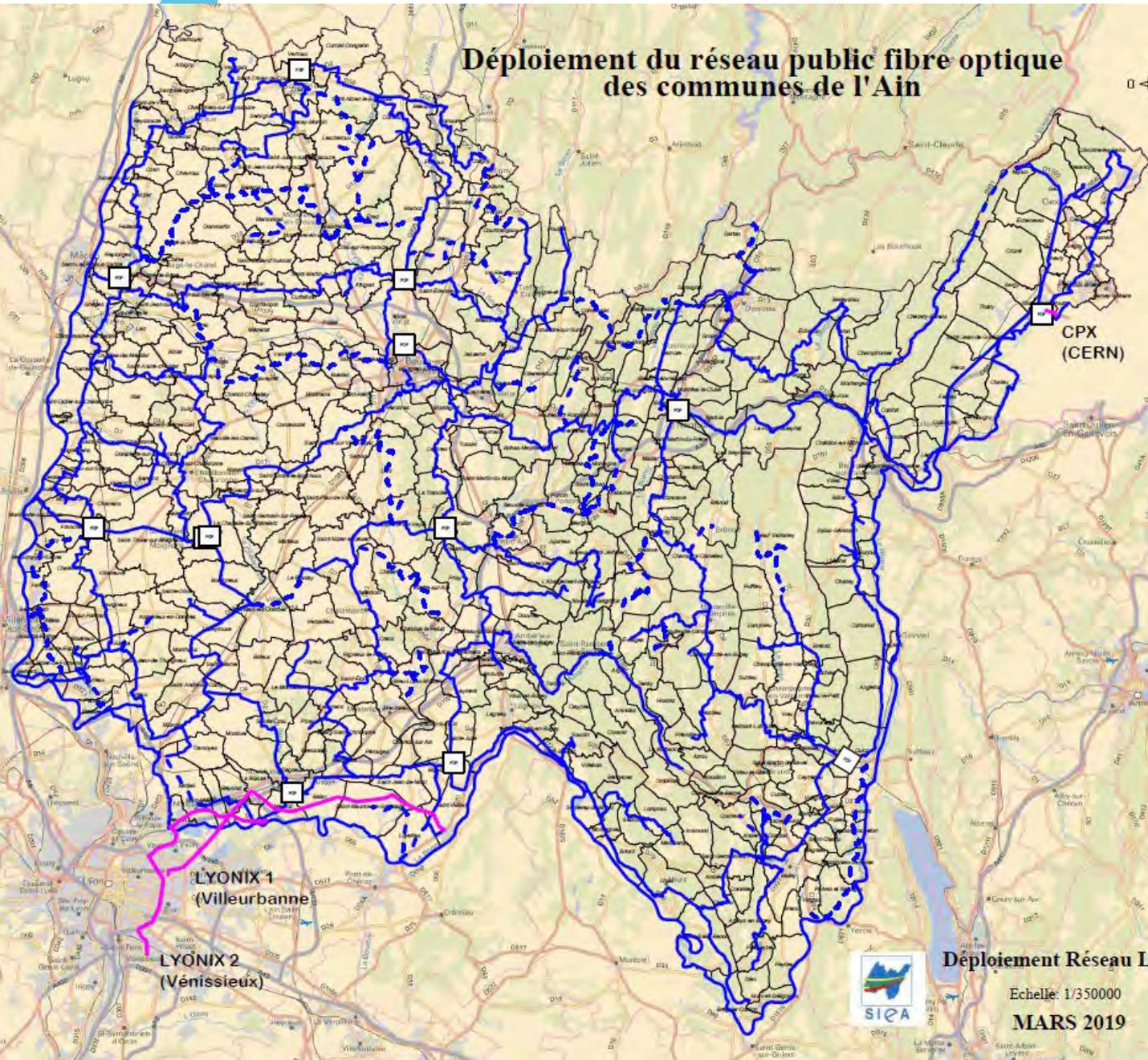
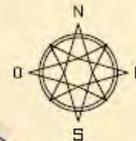
4/ Intégrer les Zones d'Activités

5/ Tenir compte du débit ADSL des communes

6/ Etre réparti équitablement sur les deux secteurs géographiques (est/ouest) conformément au marché qui nous lie aux titulaires.



Déploiement du réseau public fibre optique des communes de l'Ain



CPX
(CERN)

LEGENDE

- Artère fibre optique réalisée
- Artère fibre optique en étude ou en travaux
- Fibre IRU
- POP

LYONIX 1
(Villeurbanne)
LYONIX 2
(Vénissieux)

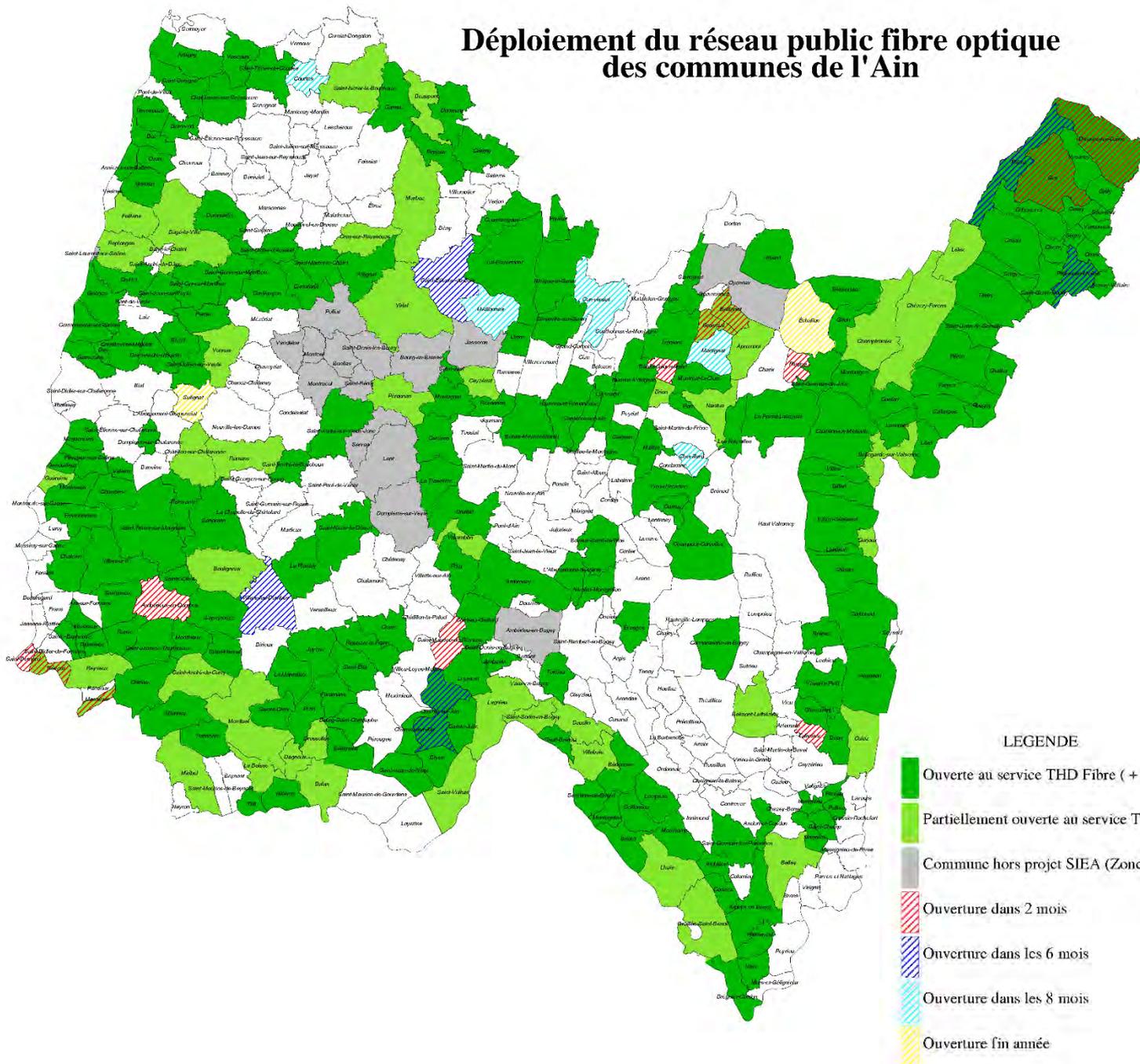


Déploiement Réseau Li@in

Echelle: 1/350000

MARS 2019

Déploiement du réseau public fibre optique des communes de l'Ain

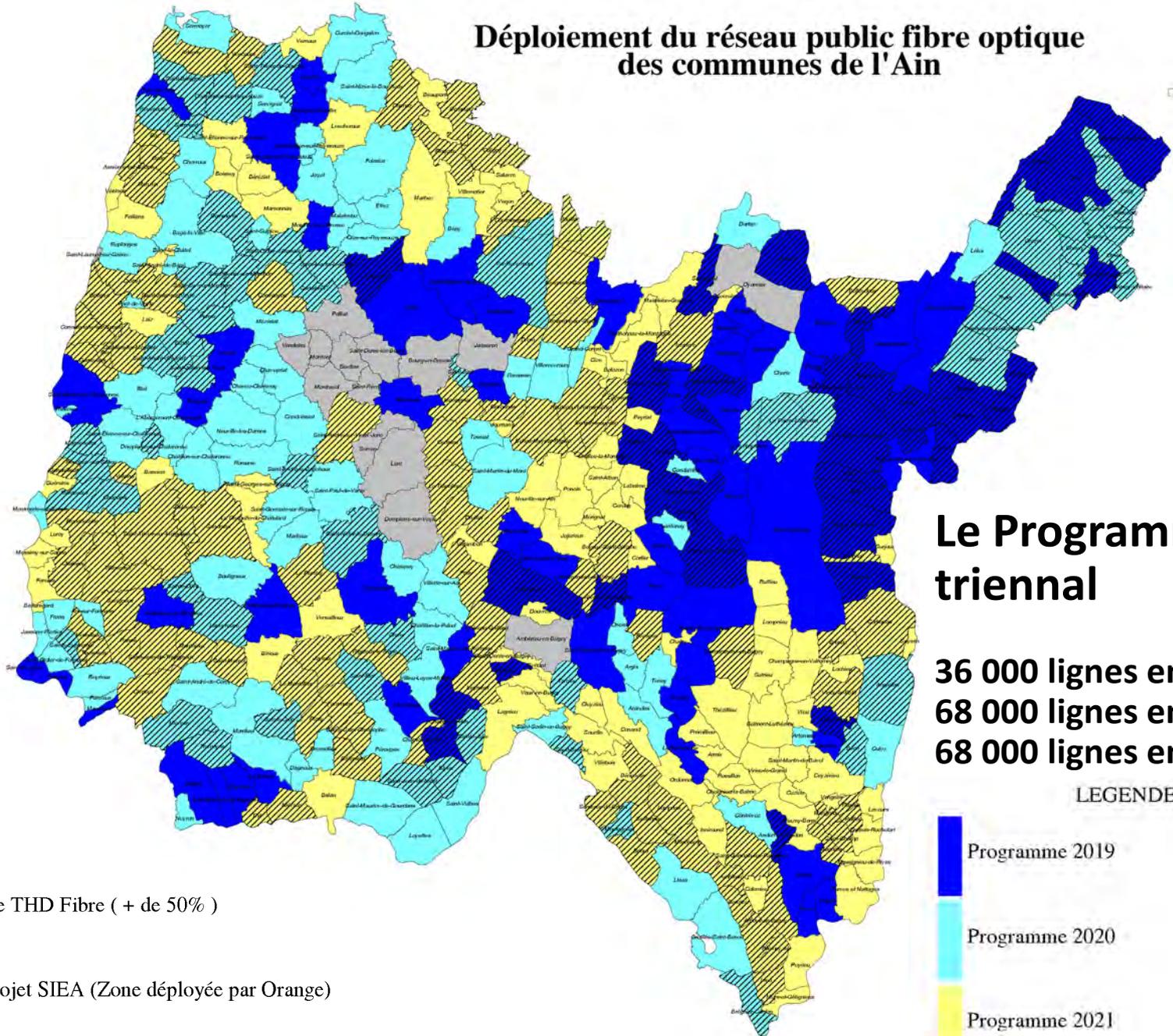


LEGENDE

- Ouverte au service THD Fibre (+ de 50%)
- Partiellement ouverte au service THD (- de 50%)
- Commune hors projet SIEA (Zone déployée par Orange)
- Ouverture dans 2 mois
- Ouverture dans les 6 mois
- Ouverture dans les 8 mois
- Ouverture fin année



Déploiement du réseau public fibre optique des communes de l'Ain



Le Programme triennal

36 000 lignes en 2019
68 000 lignes en 2020
68 000 lignes en 2021

LEGENDE

- Programme 2019
- Programme 2020
- Programme 2021

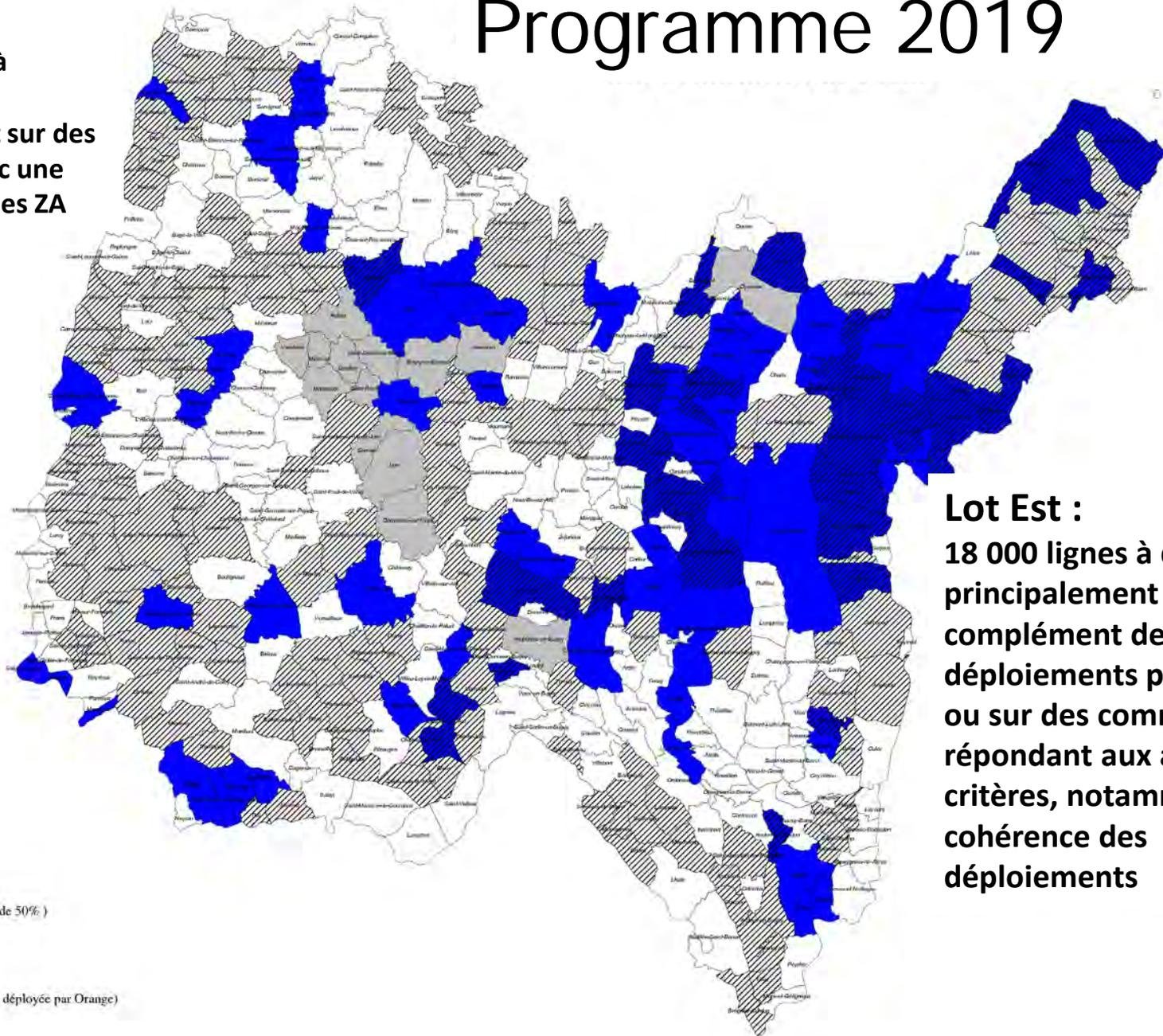
Ouverte au service THD Fibre (+ de 50%)

Commune hors projet SIEA (Zone déployée par Orange)

Programme 2019



Lot Ouest:
18 000 lignes à
déployer
principalement sur des
communes avec une
forte densité, des ZA



Lot Est :
18 000 lignes à déployer
principalement en
complément des
déploiements précédents
ou sur des communes
répondant aux autres
critères, notamment
cohérence des
déploiements

LEGENDE

Programme 2019

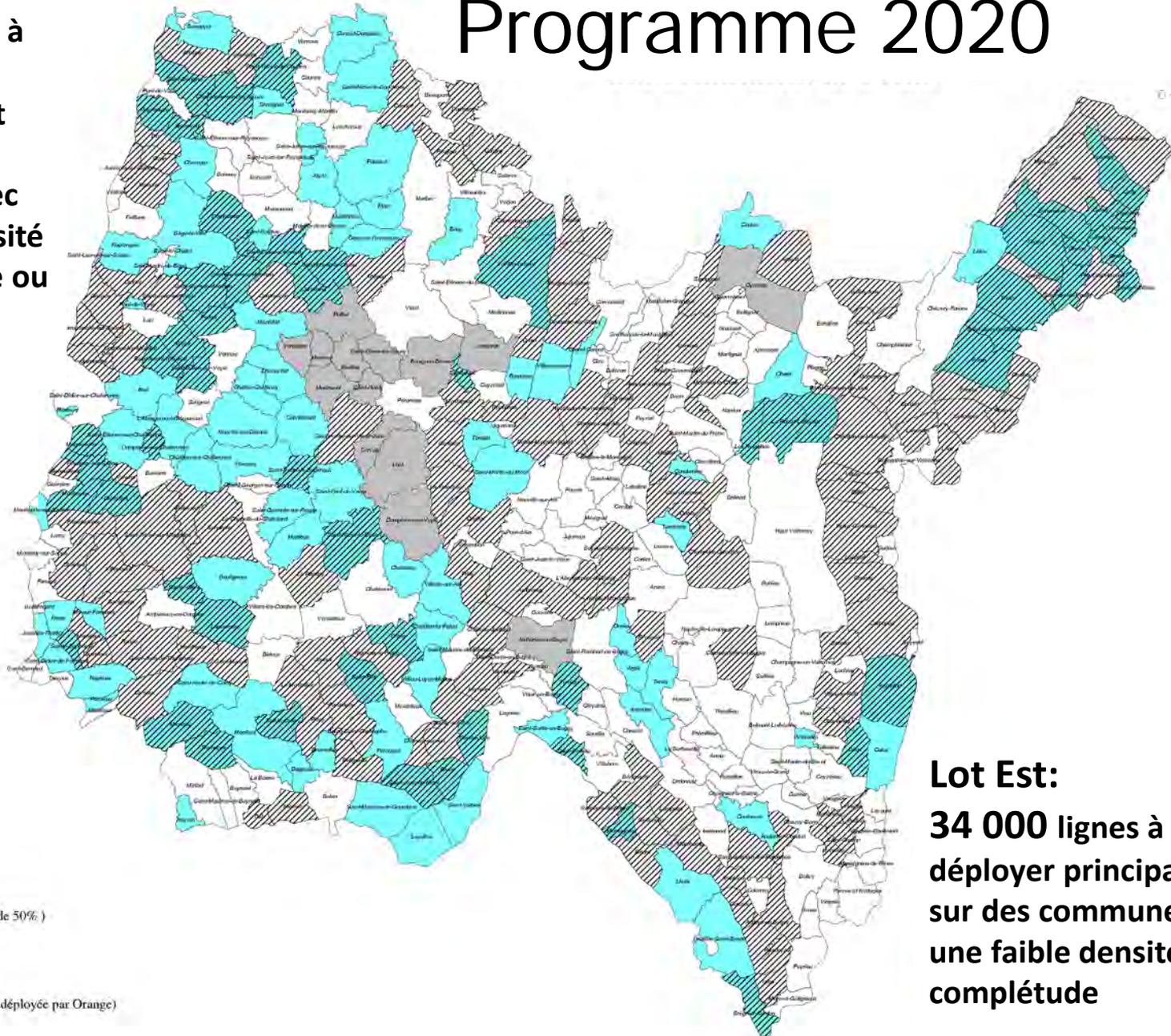
Ouverte au service THD Fibre (+ de 50%)

Commune hors projet SIEA (Zone déployée par Orange)

Programme 2020



Lot Ouest:
34 000 lignes à déployer principalement sur des communes avec une faible densité en complétude ou pour les ZA ou autres critères



LEGENDE

Programme 2020

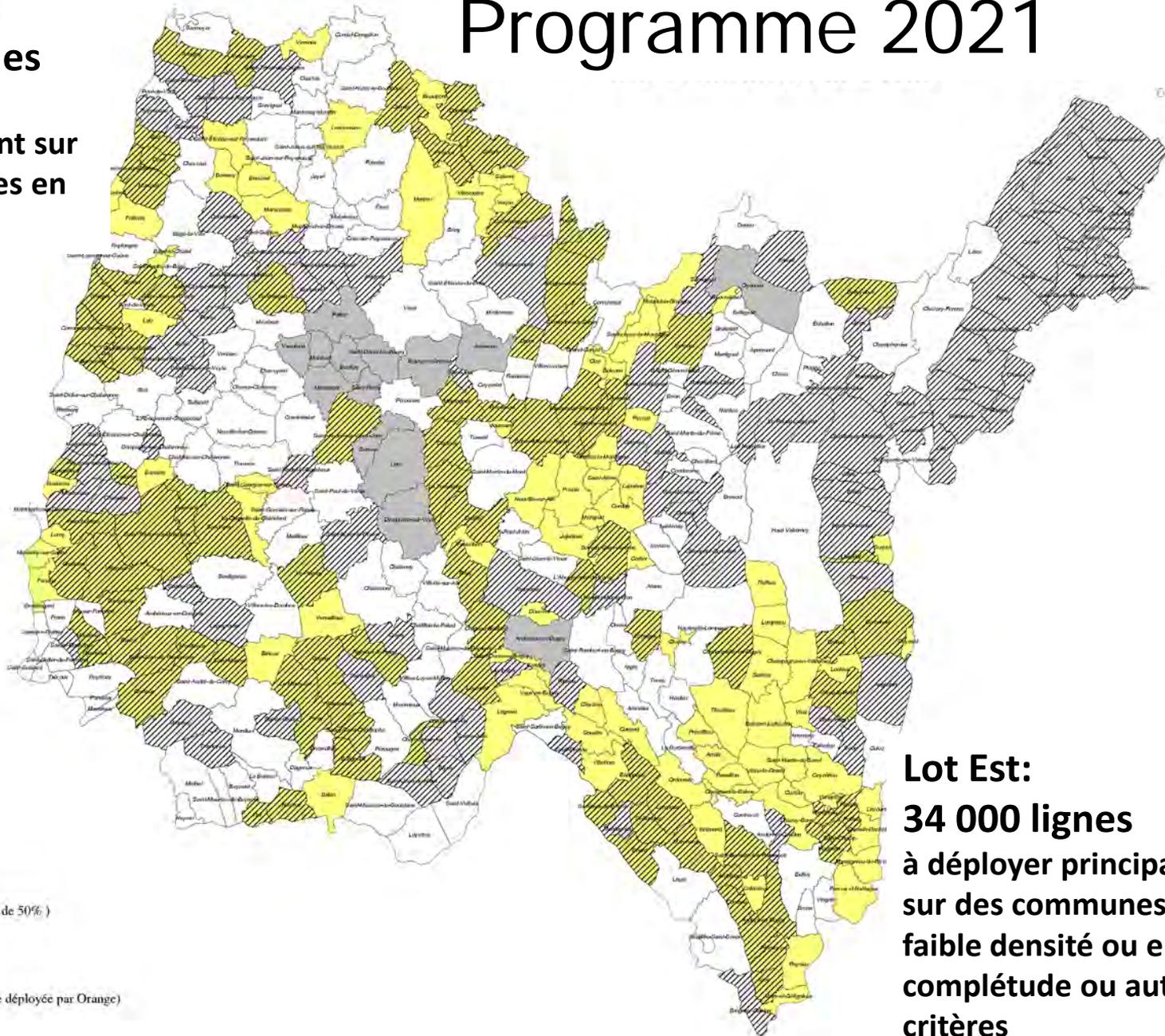
Ouverte au service THD Fibre (+ de 50%)

Commune hors projet SIEA (Zone déployée par Orange)

Lot Est:
34 000 lignes à déployer principalement sur des communes avec une faible densité ou en complétude

Lot Ouest :
34 000 lignes
à déployer
principalement sur
des communes en
complétude

Programme 2021



LEGENDE

Programme 2021

Ouverte au service THD Fibre (+ de 50%)

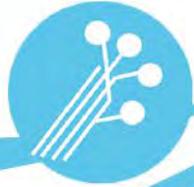
Commune hors projet SIEA (Zone déployée par Orange)

Lot Est:
34 000 lignes
à déployer principalement
sur des communes avec une
faible densité ou en
complétude ou autres
critères



La concertation sur les déploiements



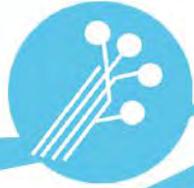


Concertation sur les déploiements

Le plan de communication, d'information, d'échanges, afin d'accroître la concertation et la transparence des déploiements pour l'ensemble des financeurs et parties prenantes est le suivant :

Annonce du programme par courrier à l'ensemble des communes et EPCI.

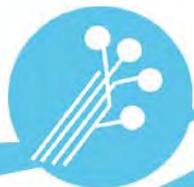
A cette occasion, il sera demandé la nomination d'un référent technique dans chaque commune. Le référent sera convié à chaque étape importante du déploiement et pourra le suivre dans son intégralité. Les EPCI seront impliquées aussi pour les ZA ou les déploiements en liens avec leurs compétences, elles recevront les cartes du programme sur leur territoire.



Concertation sur les déploiements

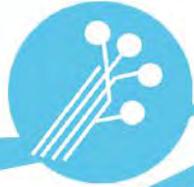
Le référent technique aura notamment pour missions de :

- faciliter l'obtention des **droits de passage** auprès des particuliers concernés,
- transmettre **le PLU** et prévenir des éventuelles futures **divisions de parcelles**,
- être le garant de la bonne prise en compte **des attentes de la commune** lors du déploiement et représenter la mairie en cas d'évolution du programme sur un ou plusieurs secteurs communaux



Concertation sur les déploiements

- Participation à une demi journée **d'information sur les caractéristiques d'un déploiement fibre** afin de mieux appréhender les étapes du déploiement.
- Participation du référent **aux réunions clés**, tout au long du déploiement :
 - lancement et réception des études et réception,
 - lancement et réception des travaux
 - Potentiels blocages.
- Gestion de la **communication** sur le déploiement auprès des **administrés**.
- Organisation des **inaugurations** potentielles d'armoires de rue, des **communications sur l'arrivée de la fibre, de la réunion publique** pour la commercialisation du réseau ou pour les EPCI, de **réunions dédiées à l'information des zones d'activités**.



Concertation sur les déploiements

Le **Comité de pilotage** devrait quant à lui être réuni à **dates fixes et régulières** -
> à convenir lors du prochain Copil.

Des responsables de zones seront nommés au SIEA et l'ensemble des **financeurs** sera tenu informé à **date fixe et régulière** par mail de l'avancée du déploiement. Les cartes et indicateurs types seront proposés au prochain Copil.

Ressources - Personnel

- Action sociale : participation à la protection sociale complémentaire des agents de droit public du SIEA.
- Emplois pour accroissement saisonnier d'activité et pour accroissement temporaire d'activité.
- Tableau des emplois : Création et suppression de postes.

Participation à la protection sociale complémentaire des agents de droit public

Contexte : Agents de la Régie RESO-LIAin sous contrat de droit privé dotés d'une protection sociale complémentaire.

Proposition : conserver une équité entre agents de droit public et agents de droit privé

- Participation à la complémentaire santé des agents de droit public comme pour les agents de droit privé : maxi 35,66 €/mois pour 2019
- Indexation sur le plafond mensuel de la Sécurité Sociale
- Agents concernés : Fonctionnaires et agents contractuels de droit public sur des postes permanents
- Coût de la mesure : 28 K€

VOTE

Création d'emplois pour besoins saisonniers et occasionnels

Contexte

- Remplacement des agents en congés d'été et permanences à effectuer
- Suivi des dossiers à assurer
- Renforts ponctuels

Propositions

- Saisonniers

Création de 3 postes d'Adjoints Administratifs de 2ème classe

Durée maximum : 2 mois

- Occasionnels

Création de 5 postes : Ingénieur / Technicien / Attaché
Rédacteur / Adjoint Administratif

VOTE

Tableau des emplois

Création et suppression de postes

Contexte

Postes arrêtés lors de l'AG du 13/04/2018 : 72 (57 pourvus à ce jour)

AG du 15/02/2019 : Nouvelle proposition lors du débat d'orientation budgétaires

Nécessité de mettre les moyens pour :

- L'atteinte de l'objectif de déploiement et d'exploitation du réseau Li@in
- L'amélioration de la qualité de services du Réseau Eclairage Public et l'évolution des marchés

Propositions

Créations souhaitées :

- 3 Ingénieurs
- 5 Techniciens
- 1 Adjoint administratif

Suppression : 1 poste d'adjoint technique (*Réussite de concours : Technicien*)

- **Masse salariale** : 4,2 M€ soit +730 K€ par rapport au BP 2018.
- **Remboursement des frais de personnel par la Régie** : 2 M€, soit + 1,1 M€ par rapport à 2018 et remboursement ADEME : 36 K€
- **Charge nette SIEA** : en baisse de 6%

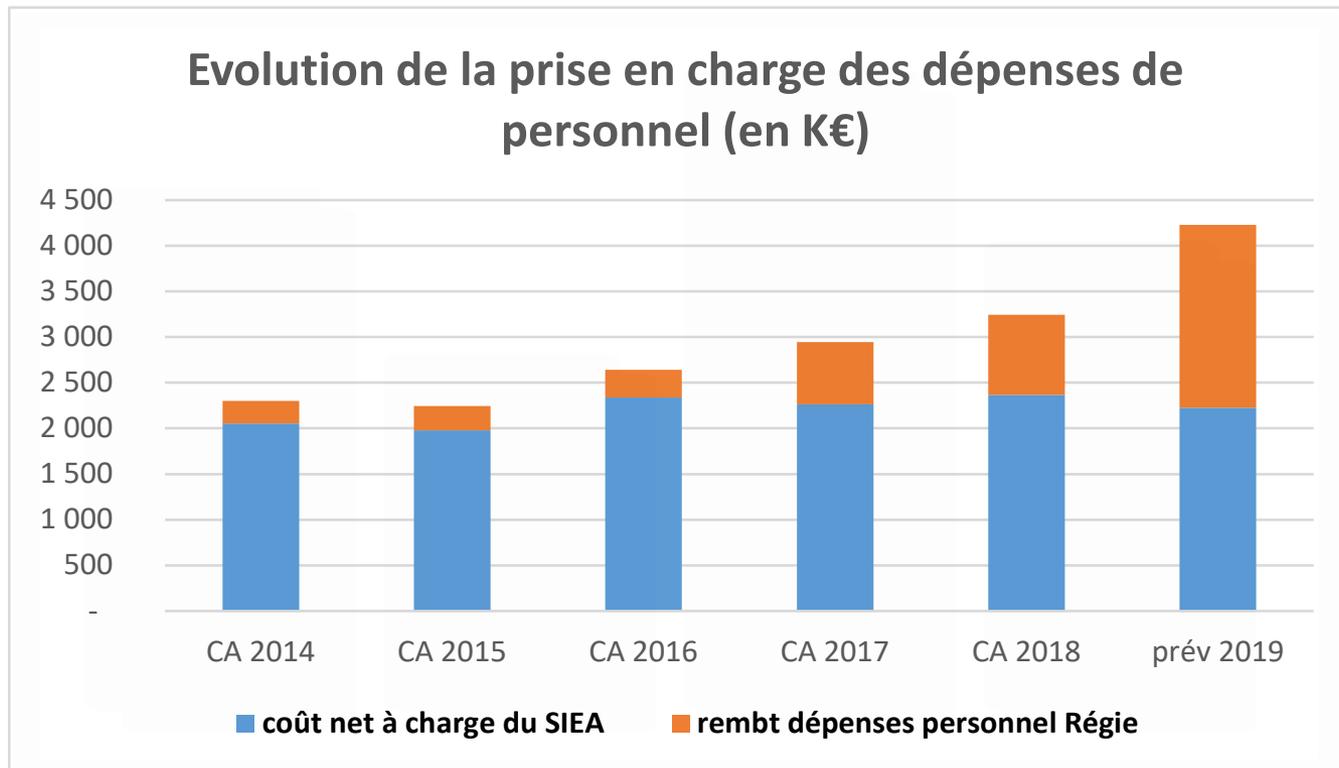


Tableau des emplois

Création et suppression de postes

CADRE d'EMPLOIS	Nombre de Postes		
	autorisés par l'assemblée	pourvus	vacants
INGENIEURS EN CHEF	2	2	0
INGENIEURS	11 + 3	9	2+3
TECHNICIENS	25 + 5	21	4 + 5
ADJOINT TECHNIQUE	1- 1	1	-1
ATTACHES	7	6	1
REDACTEURS	6	4	2
ADJOINTS ADMINISTRATIFS	20 + 1	19	1 + 1
Nombre total de Postes	72 + 8	62	10 + 8

Décisions

- Accepter la création et la suppression des emplois
- Accepter la modification du tableau des emplois

Le projet de budget prend en compte ces modifications.

VOTE

Ressources - Finances

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT			
Libellés	CA 2017	CA 2018	évol 2018/2017 (%)
011 charges à caract. général	8 492 345	8 146 093	-4,1
012 charges de personnel	2 944 305	3 245 172	10,2
014 atténuation de produits	363 857	363 359	-0,1
65 autres charges de gestion courante	737 751	11 369 549	1441,1
66 charges financières	44 110	33 453	-24,2
67 charges exceptionnelles	342	11 130	3156,2
TOTAL	12 582 710	23 168 755	84,1
RECETTES DE FONCTIONNEMENT			
Libellés	CA 2017	CA 2018	évol 2018/2017 (%)
013 recettes en atténuation	80 518	113 086	40,45
70 produits des services (rembt dépenses personnel Régie)	680 000	880 000	29,41
73 taxe sur la consommation finale d'électricité	8 626 515	8 186 916	-5,10
74 dotations et participations (cotisations communes)	8 543 367	9 198 935	7,67
75 autres produits (redevances concessionnaires et divers)	3 189 145	3 297 995	3,41
77 produits exceptionnels	241 347	517 255	114,32
TOTAL	21 360 892	22 194 186	3,90

DEPENSES D'INVESTISSEMENT			
Libellés	CA 2017	CA 2018	Ecart 2018/2017 (%)
13 rembt aux Collectivités sur programmes soldés	1 027 721	1 041 776	1,4
16 Rembt d'emprunts (Capital)	174 867	178 838	2,3
20 logiciels, frais d'études	538 816	458 074	-15,0
204 subventions	334 180	43 804	-86,9
21 locaux, matériel, mobilier	213 465	48 436	-77,3
23 travaux	17 284 670	17 693 298	2,4
Total	19 573 719	19 464 226	-0,6
RECETTES D'INVESTISSEMENT			
Libellés	CA 2017	CA 2018	Ecart 2018/2017 (%)
10 FCTVA	968 506	1 006 638	3,9
13 Participation à travaux d'équipement	12 722 139	12 732 648	0,1
20 frais d'études	5 712	334 165	5750,3
23 travaux	92 474	52 385	-43,4
27 TVA récupérée sur travaux	1 547 693	1 985 269	28,3
27 remboursement avance régie	1 000 000	-	-100,0
Total	16 336 525	16 111 105	-1,4

RESULTAT 2018	INVESTISSEMENT	FONCTIONNEMENT	TOTAL
1) Recettes de l'exercice 2018	19 695 085,13	22 206 827,82	41 901 912,95
2) Dépenses de l'exercice 2018	21 449 495,27	24 767 466,75	46 216 962,02
I) Résultat de l'exercice 2018 (1-2)	- 1 754 410,14	- 2 560 638,93	- 4 315 049,07
II) Résultat de l'exercice 2017	786 162,73	12 320 162,67	13 106 325,40
A) Résultat de clôture de l'exercice 2018 (I+II)	- 968 247,41	9 759 523,74	8 791 276,33
3) Reste à Réaliser Recettes 2018	-		-
4) Reste à Réaliser Dépenses 2018	387 367,71		387 367,71
B) Solde des Restes à Réaliser (3-4)	- 387 367,71		- 387 367,71
RESULTAT D'ENSEMBLE (A+B)	- 1 355 615,12	9 759 523,74	8 403 908,62

Compte administratif Budget annexe Communication Électronique

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Libellés	CA 2017	CA 2018	évol 2018/2017 (%)
66 Charges financières	5 848 416	5 921 705	1,3
67 Charges Exceptionnelles	-	-	
TOTAL	5 848 416	5 921 705	1,3

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Libellés	CA 2017	CA 2018	évol 2018/2017 (%)
70 - Redevance Régie RESOLI@in	5 432 263	6 711 683	24
75 - Participation du budget principal	416 124	11 000 000	non significatif
77 - Pénalités	29	4 371	non significatif
TOTAL	5 848 416	17 716 054	203

Compte administratif Budget annexe Communication Électronique

DEPENSES D'INVESTISSEMENT				
Libellés	CA 2017	CA 2018	évol 2018/2017 (%)	
16 Remboursement des Emprunts (Capital)	7 207 229	7 921 864	9,9	
23 Travaux et Infrastructures	32 039 891	40 720 885	27,1	
TOTAL	39 247 120	48 642 749	23,9	
RECETTES D'INVESTISSEMENT				
Libellés	CA 2017	CA 2018	évol 2018/2017 (%)	
13 subventions et participations	10 358 717	8 861 533	-14,5	
16 Emprunts	22 000 000	28 000 000	27,3	
27 TVA récupérée sur travaux	5 146 815	6 665 219	29,5	
23 Rembt sur travaux et Infrastructures	37 880	450 368	non significatif	
TOTAL	37 543 411	43 977 120	17,1	

Compte administratif Budget annexe Communication Électronique

RESULTAT 2018	INVESTISSEMENT	FONCTIONNEMENT	TOTAL
1) Recettes de l'exercice 2018	50 642 338,56	17 716 053,97	68 358 392,53
2) Dépenses de l'exercice 2018	55 307 968,02	5 921 705,19	61 229 673,21
I) Résultat de l'exercice 2018 (1-2)	- 4 665 629,46	11 794 348,78	7 128 719,32
II) Résultat de l'exercice 2017	6 642 648,71	-	6 642 648,71
A) Résultat de clôture de l'exercice 2018 (I+II)	1 977 019,25	11 794 348,78	13 771 368,03
3) Reste à Réaliser Recettes 2018			
4) Reste à Réaliser Dépenses 2018			
B) Solde des Restes à Réaliser (3-4)			
RESULTAT D'ENSEMBLE (A+B)	1 977 019,25	11 794 348,78	13 771 368,03

DEPENSES D'EXPLOITATION			
Libellés	CA 2017	CA 2018	évol 2018/2017 (%)
011 charges à caractère général	8 669 100	10 401 596	20,0
012 charges de personnel	680 000	880 000	29,4
658 charges diverses de gestion courante		4	
66 charges financières	12 720	5 567	-56,2
67 charges exceptionnelles	37 392	50 004	33,7
TOTAL	9 399 212	11 337 171	20,6
RECETTES D'EXPLOITATION			
Libellés	CA 2017	CA 2018	évol 2018/2017 (%)
7087 remboursement équipements endommagés	47 273	80 168	69,6
706 redevances clients	10 034 943	10 502 510	4,7
77 produits exceptionnels	1 164	2 052	76,3
TOTAL	10 083 381	10 584 730	5,0

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Libellés	CA 2017	CA 2018	évol 2018/2017 (%)
1687 Remboursement avance de trésorerie au budget principal	1 000 000	-	-100,0
20 Logiciels	5 360	144 822	2601,9
21 matériel, mobilier, autres		11 081	
23 travaux	2 680	56 484	2007,6
Total	1 008 040	212 387	-78,9

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Libellés	CA 2017	CA 2018	évol 2018/2017 (%)
28 Dotation aux Amortissements	49 737	44 942	-9,6
Total	49 737	44 942	-9,6

RESULTAT 2018	INVESTISSEMENT	FONCTIONNEMENT	TOTAL
1) Recettes de l'exercice 2018	44 941,80	10 584 729,83	10 629 671,63
2) Dépenses de l'exercice 2018	178 744,59	11 382 112,40	11 560 856,99
I) Résultat de l'exercice 2018 (1-2)	- 133 802,79	- 797 382,57	- 931 185,36
II) Résultat de l'exercice 2017	178 792,71	878 766,39	1 057 559,10
A) Résultat de clôture de l'exercice 2018 (I+II)	44 989,92	81 383,82	126 373,74
3) Reste à Réaliser Recettes 2018			
4) Reste à Réaliser Dépenses 2018	127 454,74		
B) Solde des Restes à Réaliser (3-4)	- 127 454,74		-
RESULTAT D'ENSEMBLE (A+B)	- 82 464,82	81 383,82	- 1 081,00

Compte administratif Budget annexe photovoltaïque

RESULTAT 2018	INVESTISSEMENT	FONCTIONNEMENT	TOTAL
1) Recettes de l'exercice 2018	-	11 000,12	11 000,12
2) Dépenses de l'exercice 2018	6 684,42	-	6 684,42
I) Résultat de l'exercice 2018 (1-2)	- 6 684,42	11 000,12	4 315,70
II) Résultat de l'exercice 2017			-
A) Résultat de clôture de l'exercice 2018 (I+II)	- 6 684,42	11 000,12	4 315,70
3) Reste à Réaliser Recettes 2018			-
4) Reste à Réaliser Dépenses 2018	26 600,00		26 600,00
B) Solde des Restes à Réaliser (3-4)	- 26 600,00		- 26 600,00
RESULTAT D'ENSEMBLE (A+B)	- 33 284,42	11 000,12	- 22 284,30

Participation
11 M€ (5,4 M€ 2017
et 5,6 M€ 2018)

Redevance
6,7 M€

**Budget
Principal**

**Budget
Communication
Electronique**

**Budget
Réso Li@in**

**Budget
Photovoltaïque**

Électrification
rurale
Eclairage public
Gaz
Energie
SIG

Construction
du réseau

Exploitation
du réseau

Installation et
maintenance
de panneaux,
revente
d'électricité

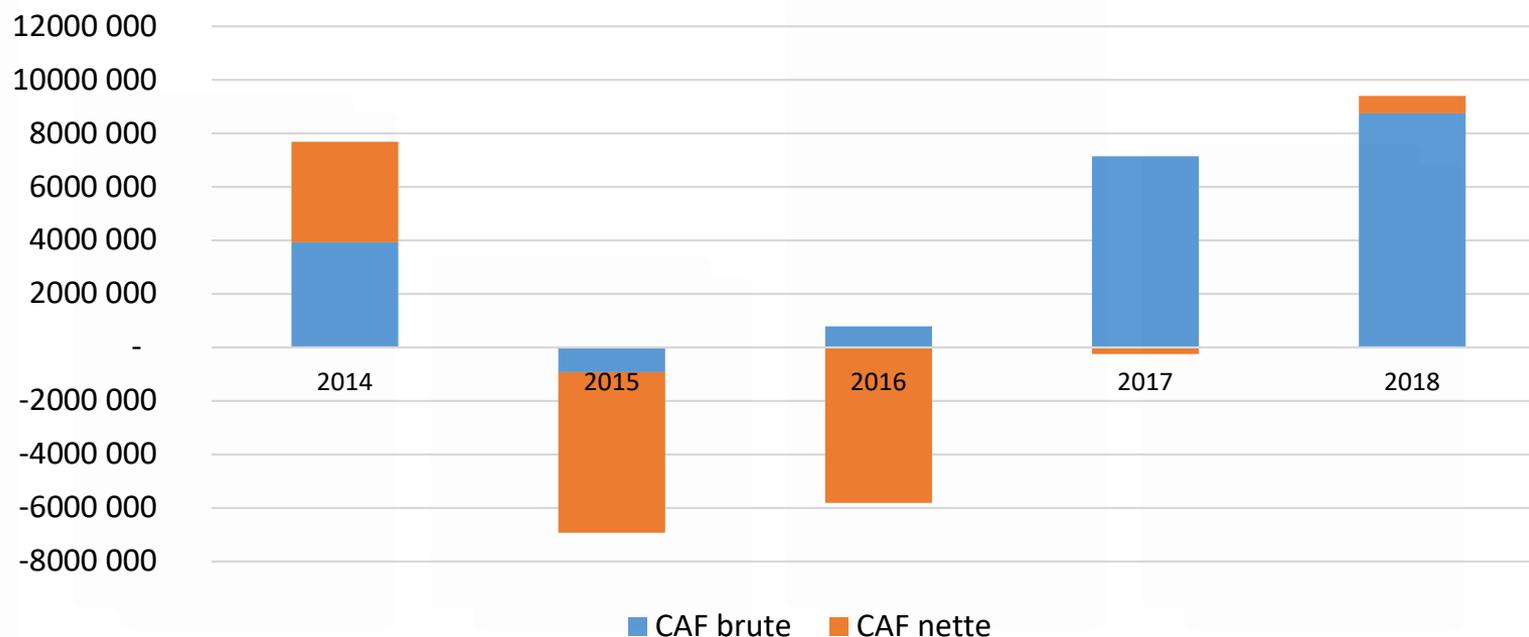
Remboursement personnel : 880 K€

Subvention exceptionnelle : 11 K€

VOTE

Capacité d'autofinancement Budget principal + Budget Communication électronique

Evolution de la capacité d'autofinancement



BUDGET PRINCIPAL

- Autorisations de Programme : 126.591.000 €
- Crédits de paiement 2019 : 21.886.000 €

BUDGET ANNEXE COMMUNICATION ELECTRONIQUE

- Autorisation de Programme : 600.000.000 € dont 312.404.155 mandatés au 31/12/2018 et depuis le début de l'opération
- Crédits de paiement 2019 : 110.716.814 € dont 60.000.000 au titre des restes à réaliser

VOTE



Structure du budget principal : BP 2019

DEPENSES

RECETTES

Fonctionnement

Charges générales : 9.067.156 €

Frais de personnel : 4.226.010 €

Participation BA
Com Elec : 4.600.000 €

Charges financières
et autres dépenses : 1.035.000 €

Amortissement : 1.870.211 €

AUTOFINANCEMENT :
10.759.347 €

Résultat 2018 : 9.759.524€

Rembt Salaires Régie : 2.000.000 €

TCFE et fiscalité : 8.013.000 €

Cotisations : 9.000.000 €

Produits de gestion : 2.785.200 €

Investissement

Rembt communes : 1.200.000 €

Rembt dette : 185.000 €

Immobilisations
hors travaux : 3.568.110 €

Travaux : 22.358.200 €

AUTOFINANCEMENT :
10.759.347 €

Résultat 2018 : - 968.247,41 €

Fonds de concours,
FCTVA, TVA : 15.650.000 €

Amortissement : 1.870.211 €



VOTE



Structure du budget Communication Electronique : BP 2019

DEPENSES

Charges générales : 665.000 €

Charges financières
et autres dépenses : 7.066.500 €

AUTOFINANCEMENT :
12.861.974 €

Fonctionnement

RECETTES

Redevance RESO-LIAin 4.194.125 €

Participation du BP 4.600.000 €

Produits de gestion : 5.000 €

Excédent 2018 : 11.794.349 €

Investissement

Rembt dette : 9.145.000 €

Avances versées : 6.000.000 €

Travaux : 110.716.814 €

Autres : 113.179 €



AUTOFINANCEMENT :
12.861.974 €

Excédent 2018 : 1.977.019 €

Emprunts 80.600.000 €

Fonds de concours, TVA,
Subventions : 30.536.000 €

VOTE



Structure du budget RESO-LIAin : BP 2019

DEPENSES

RECETTES

Fonctionnement

Charges générales : 6.927.749 €

Frais de personnel : 2.000.000 €

Participation BA
Com Elec : 4.194.125 €

IFER : 200.000 €

Autres dépenses : 56.510 €

Amortissement : 79.525 €

AUTOFINANCEMENT :
668.324 €

Excédent 2018 : 81.384 €

Redevances clients 13.994.849 €

Produits de gestion : 50.000 €

Investissement

Immobilisations : 792.839 €

AUTOFINANCEMENT :
668.324 €

Excédent 2018 : 44.990 €

Amortissement : 79.525 €

VOTE



Structure du budget photovoltaïque : BP 2019

	DEPENSES	RECETTES
Fonctionnement	Charges générales : 6.096 €	Excédent 2018 : 11.000 €
	Charges financières et autres dépenses : 3.600 €	Subvention exceptionnelle BP
	AUTOFINANCEMENT : 8.104 €	6.800 €
Investissement	Rembt dette : 2 420 €	AUTOFINANCEMENT : 8.104 €
	Travaux : 259 000 €	Résultat 2018 : - 6.684 €
		Emprunt 260.000 €



VOTE

Total des dépenses réelles, tous budgets confondus

BUDGET	MONTANT DEPENSES REELLES
[-] Budget principal	46 239 476,33
fonctionnement	18 928 165,96
investissement	27 311 310,37
[-] Budget photovoltaïque	271 116,00
fonctionnement	9 696,00
investissement	261 420,00
[-] Budget Communication électronique	133 706 493,03
fonctionnement	7 731 500,00
investissement	125 974 993,03
[-] Budget RESO-LIAin	14 171 223,14
fonctionnement	13 378 384,14
investissement	792 839,00
Total général	194 388 308,50

Participation
4,6 M€

Redevance
4,2 M€

**Budget
Principal**

**Budget
Communication
Electronique**

**Budget
Réso Li@in**

**Budget
Photovoltaïque**

Électrification
rurale
Eclairage public
Gaz
Energie
SIG

Construction
du réseau

Exploitation
du réseau

Installation et
maintenance
de panneaux,
revente
d'électricité

Remboursement personnel : 2M€

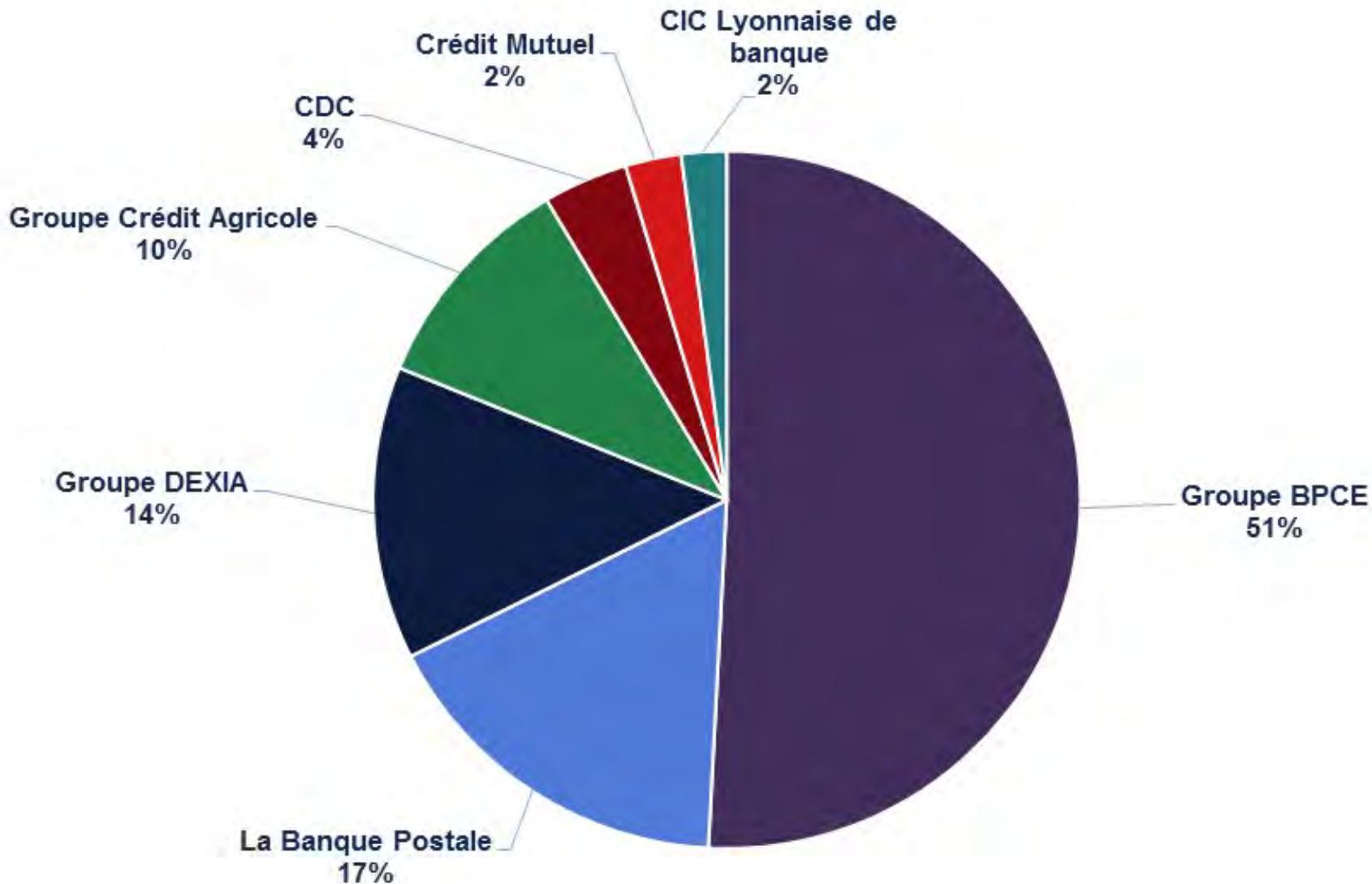
Subvention exceptionnelle : 7 000 €

Caractéristiques de la dette

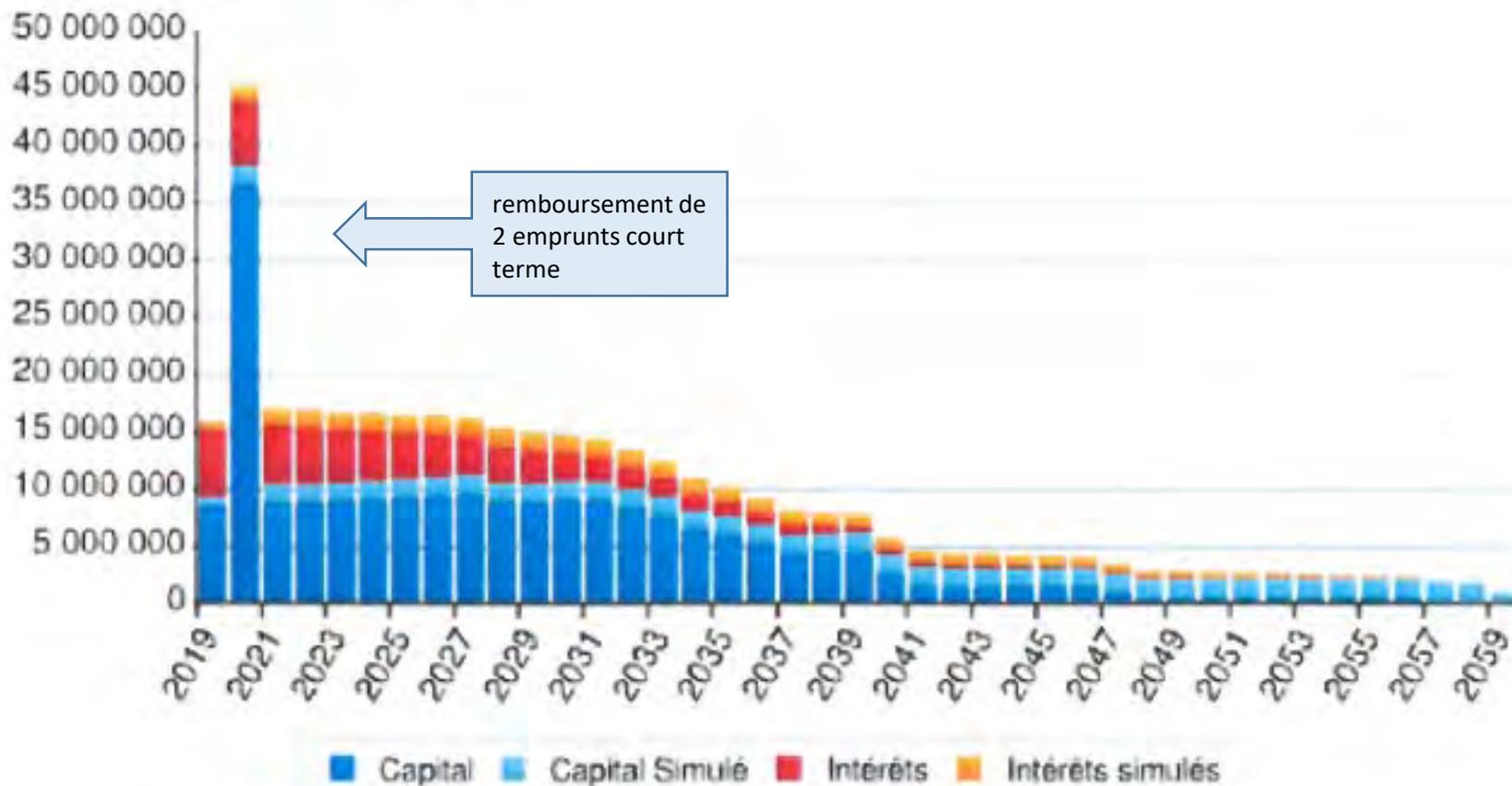
Caractéristiques de la dette au :	31/12/2018	31/12/2017
Encours de	199 378 204 €	179 452 912 €
Son taux moyen s'élève à	2,98%	3,34%
Sa durée résiduelle moyenne est de	17 ans et 1 mois	20 ans et 6 mois
Sa durée de vie moyenne est de	9 ans et 5 mois	11 ans et 3 mois

Répartition budgétaire :	31/12//2018	31/12/2017
Budget principal	661 825 €	840 663 €
Budget Communication Electronique	198 716 379 €	178 612 249 €

Répartition par établissement prêteur



Flux de remboursement



Merci de votre attention

Retrouvez cette présentation sur www.siea.fr



ANNEXES

- **Article L 5211-1 du CGCT**

Les dispositions du chapitre Ier du titre II du livre Ier de la deuxième partie relatives au fonctionnement du conseil municipal sont applicables au fonctionnement de l'organe délibérant des établissements publics de coopération intercommunale, en tant qu'elles ne sont pas contraires aux dispositions du présent titre.

- **Article L 2121-17 du CGCT**

Le conseil municipal ne délibère valablement que lorsque la majorité de ses membres en exercice est présente. Si, après une première convocation régulièrement faite selon les dispositions des articles L. 2121-10 à L. 2121-12, ce quorum n'est pas atteint, le conseil municipal est à nouveau convoqué à trois jours au moins d'intervalle. Il délibère alors valablement sans condition de quorum.